



S' ESTEVE **SEBC** BASKET CLUB

DOSSIER DE PARTENARIAT



# Saint Estève Basket Club

## Histoire et Palmarès

### Historique RM1

2016/2017 : 2nd, 2017/2018 : 3ème,  
2018/2019 : 3ème  
aujourd'hui en Prénationale

### 2021/2022

Senior : champion territorial 11/66  
U13, U15 F et G, U17 : vice  
champions départementale (11/66)

Une équipe sénior en  
Prénationale masculine,  
vitrine du club, exemple  
pour les jeunes



## Le club en chiffres

+ de 200 licenciés

150 jeunes du babybasket au U17

2 sections sportives en association avec  
St Louis de Gonzagues et Collège le  
Ribéral

2 équipes engagées  
au niveau régional





# Saint Estève Basket Club





# Saint Estève Basket Club

## Notre projet

### A court terme

Développer l'école de basket

=> décrocher le label Babybasket

=> élargir les classes sport études

Favoriser l'accès au basket à tous

=> dédoubler les équipes pour de meilleurs entraînements et un accès pour tous à la compétition

=> développer les équipes féminines

Maintenir le club au meilleur niveau avec nos seniors en Prénationale et la poussée de nos espoirs en RM3

Des projets moyen terme  
autour de l'inclusion

HandiBasket

Seniors





# Devenir Partenaire du SEBC

Être partenaire du SEBC, c'est :

Partager des valeurs communes

Être partie prenante d'un projet ambitieux à la hauteur de  
l'investissement des joueurs et des dirigeants du club

Soutenir un club avec des engagements sociaux et sociétaux forts

Favoriser le développement d'une école de basket labellisée

Assurer la pérennité de l'emploi sur le département

Et aussi :

Profiter d'un vecteur de communication différent

Pouvoir rencontrer d'autres milieux professionnels

Être visible en local et en régional

Choisir une communication adaptée à la mesure de ses ambitions

Bénéficier de l'image de ce sport



# Le MECENAT

Développer votre visibilité tout en bénéficiant d'une réduction de votre charge fiscale

L'arrêté du 6 janvier 1989 définit le **mécénat** comme le soutien matériel, en numéraire ou compétence, **sans contrepartie autre que l'association du nom à une activité d'intérêt général** et bénéficie de la loi n°2003-709 du 1er août 2003, qui traite des mécénats, associations et fondations.

La charge de mécénat est réintégrée dans le bénéfice imposable de l'entreprise mais **ouvre droit à une réduction d'impôts de 60 %** des montants engagés dans la limite de 5 pour mille de votre chiffre d'affaire HT. Si l'exercice s'avère nul ou négatif, il est possible de reporter l'excédent sur les 5 exercices suivants sans dépasser le plafond annuel.

Exemple : une entreprise qui réalise 500 000 € de CA HT doit s'acquitter de 15 000 € d'impôts sur les bénéfices. Elle donne au titre du mécénat jusqu'à 4 166 €, ce qui réduit son impôt de 60% soit 2 500 €. Elle ne s'acquittera donc plus que 12 500 € d'impôts.





# Le MECENAT

Développer votre visibilité tout en bénéficiant d'une réduction de votre charge fiscale

Le mécène doit être soumis à un régime réel d'imposition. Toutefois, cette possibilité reste ouverte aux micro-entreprises (pour les dons et versements consentis à titre privé au regard de l'article 200 du CGI), et aux exploitants individuels qui peuvent effectuer des versements à titre professionnel ou personnel (réduction d'impôts égale à 66% des versements dans la limite de 20% du revenu imposable).

Le mécénat est un **outil de communication** pour le mécène, tant auprès de sa clientèle que de ses salariés, fournisseurs, sous-traitants, et permet des opérations de relations publiques. Il est un support de **rencontres et d'échanges** avec le milieu des décideurs, des politiques...



# Le PARRAINAGE (sponsoring)

L'objet publicitaire pour mieux vous faire connaître

A la différence du mécénat, le parrainage (ou sponsoring) permet de retirer un avantage quantifiable en terme de publicité et de communication. Il peut porter sur des événements ponctuels (ex : match de gala...) et mettra en avant la(es) marque(s) du parrain et son(es) produit(s).

Fiscalement, les dépenses engagées dans le cadre du parrainage sont déductibles du bénéfice imposable selon l'article de loi 39,1-7 du CGI au même titre que les autres charges de l'entreprise.

Il peut s'accompagner d'un contrat qui fixe les modalités de l'opération, la nature et l'étendue des obligations de chacune des parties (club et parrain).

Quelques exemples d'opérations de parrainage:

- Organisation de démonstrations et de matchs sur le parking d'un centre commercial local à l'intention des clients du centre
- Présence d'un stand du partenaire lors des manifestations du club
- Mise en place d'actions commerciales auprès des licenciés...





# Comparatif mécénat/parrainage

Coût réel net pour l'entreprise				
Versement	Mécénat	Parrainage		
		Taux d'imposition de l'entreprise		
		IS 15 %	IS 33,33 %	IS 33,33 % + Contribution Sociale sur les bénéfices
150,00 €	60,00 €	127,50 €	99,90 €	98,40 €
200,00 €	80,00 €	170,00 €	133,20 €	131,20 €
250,00 €	100,00 €	212,50 €	166,50 €	164,00 €
300,00 €	120,00 €	255,00 €	199,80 €	196,80 €
350,00 €	140,00 €	297,50 €	233,10 €	229,60 €
400,00 €	160,00 €	340,00 €	266,40 €	262,40 €
450,00 €	180,00 €	382,50 €	299,70 €	295,20 €
500,00 €	200,00 €	425,00 €	333,00 €	328,00 €
750,00 €	300,00 €	637,50 €	499,50 €	492,00 €
1 000,00 €	400,00 €	850,00 €	666,00 €	656,00 €
1 500,00 €	600,00 €	1 275,00 €	999,00 €	984,00 €
2 000,00 €	800,00 €	1 700,00 €	1 332,00 €	1 312,00 €
2 500,00 €	1 000,00 €	2 125,00 €	1 665,00 €	1 640,00 €
5 000,00 €	2 000,00 €	4 250,00 €	3 330,00 €	3 280,00 €
10 000,00 €	4 000,00 €	8 500,00 €	6 660,00 €	6 560,00 €



# SUPPORTS VISUELS

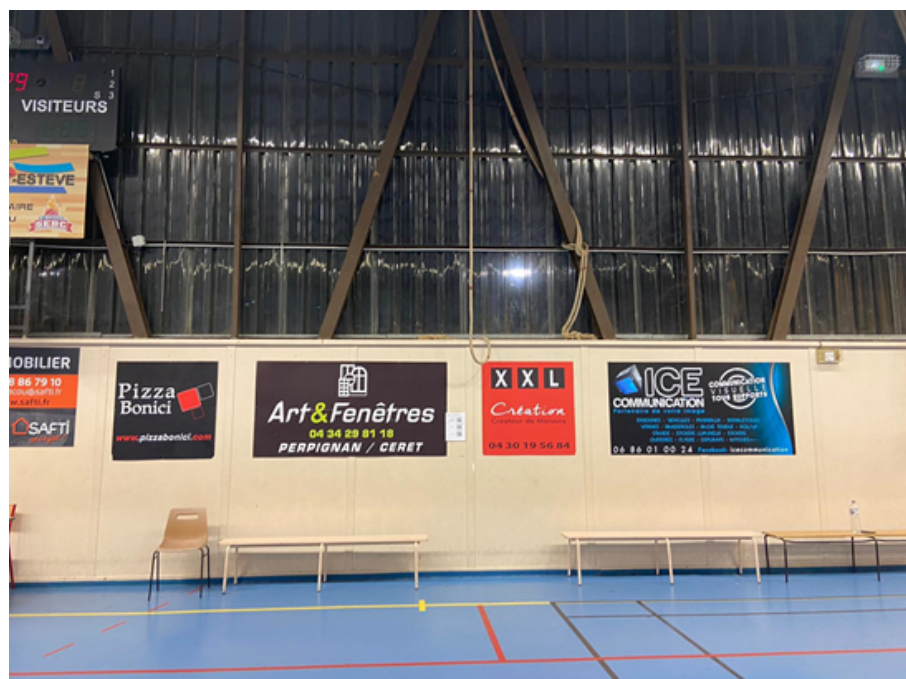
## Options disponibles

Tenues  
Maillot et/ou short



Emplacements  
muraux  
Halle Torcatis

Petit format : 100 x 100 mm  
Grand format : 200 x 100 mm







# SUPPORTS VISUELS

## Tarifs

Options	Tarifs
Maillots	1000€/équipe/saison
Shorts	600€/équipe/saison
Murs	Petit format 100 x100 mm : 500€/saison
Murs	Grand format 200 x 100 mm : 1000€/saison

Possibilité d'étendre à d'autres supports : ecocup, tenues coach/dirigeants...



Saint Estève Basket Club  
Maison des associations  
24 bis av Gnl de Gaulle – 66240 ST ESTÈVE  
06 12 50 66 36  
catherine.martinez66@orange.fr  
[www.basketclubsaintestève.fr](http://www.basketclubsaintestève.fr)